



Plan de protection du TC Marly

Représentant COVID-19

Thomas Flury

079 721 61 08

thomas.flury@yahoo.com

1. Mesures clubs

1.1. Personne mandatée COVID-19

Chaque club, chaque centre doit désigner sa personne mandatée COVID-19 qui est disponible pour conseiller les membres/clients.

Mesures
La personne mandatée COVID-19 pour le TC Marly est Monsieur Thomas Flury, Rue des Grand-Chênes 20, 1752 Villars-sur-Glâne, thomas.flury@yahoo.com, 079 721 61 08.
Le club inscrit la personne mandatée COVID-19 dans l'administration des membres de Swiss Tennis.

1.2. Règles d'hygiène et nettoyage

Respect des règles d'hygiène de l'OFSP et nettoyage des installations

Mesures
Le nettoyage approprié et régulier des surfaces et des objets après utilisation, en particulier s'ils sont touchés par plusieurs personnes, est assuré par les mesures suivantes:
▪ Les WC, les poignées des portes et autres surfaces sont régulièrement nettoyés et désinfectés.
▪ Les poubelles sont retirées ou fermées.
▪ Le système d'eau potable est rincé avant d'être remis en service.
▪ Les portes et portails restent ouverts pour réduire les contacts au maximum.
▪ Les joueurs doivent se laver ou désinfecter les mains avant et après avoir balayé.

1.3. Eloignement social

Respect des distances (distance minimale de 2m entre toutes les personnes ; 10m² par personne ; pas de contact physique)

Mesures
Il peut y avoir une personne par 10 mètres carrés sur le terrain et la distance de 2 mètres doit être garantie. Ceci est assuré par les mesures suivantes :
▪ Les bancs ou les chaises des joueurs sont retirés pour un respect plus facile des distances imposées.

1.4. Taille maximale des groupes & utilisation des installations

Les groupes sont actuellement limités à cinq personnes conformément aux directives officielles et les installations utilisées en conséquence.

Mesures
Les groupes de plus de 5 personnes ne sont pas autorisés.
Pour le jeu, en dehors des cours avec professeur, un maximum de 2 joueurs par côté du filet est autorisé. La pratique du double est donc possible.
Les zones suivantes sont ouvertes : courts de tennis, mur, WC, espaces verts.
Les vestiaires et les douches restent fermés.
Les règles prescrites par la Confédération pour la gastronomie font foi pour le ravitaillement et les restaurants. Les mesures suivantes sont applicables :
▪ Les mesures applicables seront affichés sur place et transmis aux membres par email.

1.5. Enregistrement & traçage (Contact Tracing)

Enregistrement des joueurs de tennis et traçage (Contact Tracing) des éventuelles chaînes d'infection.

Mesures
Le traçage des éventuelles chaînes d'infection (Contact Tracing) est assuré par les mesures suivantes:
▪ La réservation à l'avance des courts est possible grâce au système de réservation obligatoire BalleJaune. ▪ Les invités et les personnes extérieures au club doivent impérativement fournir leur nom, prénom et numéro de téléphone.

1.6. Personnes particulièrement vulnérables et présentant des symptômes de maladie

Les personnes particulièrement vulnérables et les personnes présentant des symptômes de maladie doivent se conformer aux consignes spécifiques de l'OFSP.

Mesures
Les personnes présentant des symptômes ne viennent pas au Tennis Club Marly, restent à la maison et s'adressent si nécessaire à un médecin.

1.7. Obligation d'informer

Information des joueurs de tennis et des autres personnes concernées sur les consignes et les mesures prises.

Mesures
Les mesures de protection du TC Marly ont été communiquées le 07.05.2020 aux groupes cibles suivants à travers les moyens suivants:
▪ L'affiche de l'OFSP a été suspendue sur le site du TC Marly. En plus, l'affiche de Swiss Tennis «Voici comment nous protéger dans le club/centre de tennis » a été placardée sur les courts de tennis et à l'entrée du site.

- Tous les membres ont reçu le présent plan ainsi que les affiches suivantes par email via le système de réservation BalleJaune : affiche OFSP, affiches Swiss Tennis/TCM.

2. Mesures pour les joueurs de tennis

2.1 Respect des mesures de protection

Acceptation et respect par le joueur de tennis de toutes les mesures de protection ordonnées par le club/centre

Mesures
Par la réservation et la confirmation du court, le membre accepte les mesures de protection définies. Ceci est assuré par les mesures suivantes:
▪ L'indication « Par la réservation et la confirmation du court, vous acceptez les mesures de protection définies dans le plan de protection du TCM (disponible sur notre site internet et sur place. » sera automatiquement affiché après chaque connexion au système de réservation BalleJaune ainsi qu'après chaque réservation.
Il incombe aux parents de veiller à ce que les enfants et les adolescents respectent eux aussi pleinement les directives. Ceci est assuré par les mesures suivantes:
▪ L'indication « Par la réservation et la confirmation du court, vous acceptez les mesures de protection définies dans le plan de protection du TCM (disponible sur notre site internet et sur place. » sera automatiquement affiché après chaque connexion au système de réservation BalleJaune ainsi qu'après chaque réservation.

2.2 Règles d'hygiène et nettoyage

Respect des règles d'hygiène de l'OFSP et nettoyage des installations

Mesures
Les mains doivent être lavées avant et après avoir joué au tennis. Ceci est assuré par les mesures suivantes:
▪ Des désinfectants seront disponibles pour se désinfecter, surtout les mains, à la fin d'une partie avant et après avoir passé le balai.
▪ On renonce à la traditionnelle poignée de mains de fin de partie.
▪ Les joueurs n'échangent aucun objet.
▪ Les joueurs de tennis amènent leurs propres balles.
▪ Pour éviter une éventuelle contamination par les balles, le TCM recommande d'utiliser des balles neuves chaque fois qu'on joue. Chaque joueur peut avoir ses propres balles marquées. On évite ainsi de toucher avec la main les balles de quelqu'un d'autre. On ne sert qu'avec ses propres balles. On peut redonner au partenaire les balles qui ne sont pas les nôtres avec le pied ou la raquette.
▪ Chacun ramène ses détritrus à la maison.

2.3 Réservation des courts, durée de séjour et traçage

Réservation des courts à l'avance en indiquant les données personnelles pour le traçage éventuel de chaînes d'infection et durée de séjour minimale sur les lieux

Mesures
Les temps de jeu doivent être réservés et confirmés avec les coordonnées personnelles. Ceci est assuré par les mesures suivantes:
▪ Réservation via le système BalleJaune obligatoire.
▪ Les joueurs de tennis ne peuvent pas entrer sur l'installation plus de 5 minutes avant leur temps de jeu.
▪ Les joueurs de tennis doivent avoir quitté l'installation au plus tard 5 minutes après la fin de leur temps de jeu.
▪ Si un joueur devait tomber malade et présenter des symptômes du COVID-19 dans les 48 heures suivant sa dernière heure de Tennis au TCM il est tenu d'informer son/ses partenaires respectifs et la personne mandatée COVID-19.

2.4 Eloignement social

Respect des distances sociales sur le court de tennis et dans l'ensemble du complexe.

Mesures
Les règles d'éloignement social (10 mètres carrés par personne et/ou distance minimale de 2 mètres, pas de contact physique) doivent être respectées par les joueurs de tennis à tout moment.
Les joueurs de l'heure suivante n'entrent sur le terrain que lorsque les précédents l'ont quitté afin de respecter les distances.
Le TCM recommande d'éviter les transports publics dans la mesure du possible.

3. Mesures pour l'enseignement du tennis

3.1. Responsabilité

Acceptation et respect par le joueur de tennis de toutes les mesures de protection ordonnées par le club.

Mesures
Les professeurs de tennis sont responsables du respect des mesures de protection définies par le club dans le cadre des leçons de tennis et entre joueurs de tennis. Ceci est assuré par les mesures suivantes:
▪ Pour les cours adultes et privé, les entraînements en groupes de plus de 2 joueurs de tennis plus un enseignant sur un seul court sont proscrits. Il est cependant autorisé d'organiser un entraînement de 4 joueurs sur 2 courts selon les disponibilités.
▪ Pour les cours juniors, ceux-ci doivent se dérouler avec 2 joueurs de tennis par court. Si cela n'était pas possible en raison du nombre important de joueur inscrits, un maximum de 4 joueurs par terrain est autorisé. L'entraînement de double est cependant proscrit.

3.2. Eloignement social et taille maximale des groupes

Eloignement social et taille maximale des groupes dans le cadre des leçons de tennis

Mesures
Le respect des consignes de 10 mètres carrées par personne, 2 mètres de distance et aucun contact physique est également assuré pendant les leçons de tennis :
▪ Un maximum de 5 personnes par court est autorisé.
▪ L'OFSP0 accorde la priorité à l'entraînement individuel devant l'entraînement en groupe. Le TCM recommande d'éviter les entraînements en groupe et de n'organiser que des leçons privées et semi-privées (max. 2 clients). Cela est valable en particulier pour les personnes de plus de 65 ans.
▪ En cas d'entraînement par groupes, il faut adopter un modèle d'entraînement par stations (circuit) et ne pas organiser d'exercices de double.

3.3. Respect des règles d'hygiène

Acceptation et respect par le joueur de tennis de toutes les mesures de protection prescrites par le club/centre

Mesures
Les professeurs de tennis respectent les mesures d'hygiène. Le TCM mettra à la disposition de leurs clients une quantité suffisante de désinfectant.
Les poignées des paniers de balles et les autres matériels pédagogiques sont régulièrement désinfectés.

3.4. Entraînements annoncés

Acceptation et respect par le joueur de tennis de toutes les mesures de protection prescrites par le club/centre

Mesures
Les entraînements doivent être annoncés dans le système de réservation ou sur des listes tenues à jour (avec les coordonnées des joueurs de tennis).

3.5. Information des clients

Acceptation et respect par le joueur de tennis de toutes les mesures de protection prescrites par le club/centre

Mesures
Les clients ont été informés de toutes les règles de conduite de la manière suivante:
▪ Affiches d'informations disséminées sur place ainsi que sur le site internet. ▪ Les membres et les entraîneurs ont été informés par email.

4. Annexes

Annexes
Affiches OFSP, Swiss Tennis et TCM
Fiche d'information GastroSuisse

Conclusion

Ce document a été établi par le Tennis Club Marly :

Le présent document a été délivré et expliqué à tous les membres.

Jean-Jacques Aebischer

Signature et date: _____